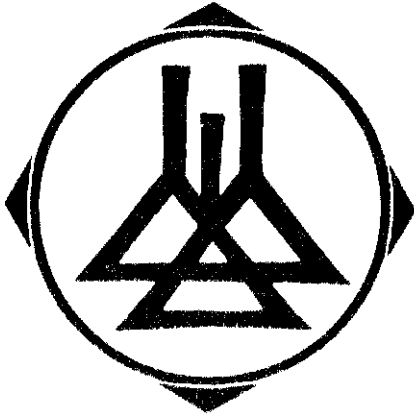


Volume 2
Numéro 5
Janvier 1968



L'AFEAS

Soubaits



Le coeur rempli de la grande joie de Noël, auprès de la crèche, dans mes pensées, je vous retrouve tous, lecteurs de notre revue l'A.F.E.A.S."

Moment précieux pour la reconnaissance, la réflexion, les résolutions.

Ces espoirs de paix, d'unité, de charité, cette grande espérance que nous apporte la venue du Sauveur, en sommes-nous imprégnés, transfigurés, afin de porter témoignage de ce précieux message ?

A travers toutes et chacune de nous, le prochain peut-il retrouver Celui qui a dit : "Comme je vous ai aimé, aimez-vous les uns les autres" ?

L'année qui s'achève restera inoubliable en leçons de charité fraternelle. L'Encyclique "Populorum progressio de Sa Sainteté Paul VI nous rappelle, nos responsabilités orientées vers "un développement intégral de l'homme" et "le développement solidaire de l'humanité". "Développement : nouveau nom de la paix."

L'Expo '67 a été l'occasion de contacts enrichissants avec nos frères, des différents pays de la terre qui attendent de nous compréhension et amour.

L'année de la foi, année de grâces, qui commémore le centenaire du martyr de saint Pierre et saint Paul, qui se terminera le 29 juin 1968.

Le geste magnanime de Son Eminence le Cardinal Léger, qui nous inspire de "passer des paroles aux actes".

Tous ces événements nous ont marqués selon notre réceptivité. Mais nous avons tous compris que l'heure est à l'action positive, conséquence de l'amour les uns envers les autres.

A l'aurore de la nouvelle année, prenons ensemble la belle résolution, d'aimer mieux et d'être un témoignage vivant de ce grand amour, que nous apporte la venue du Seigneur, avec l'espérance, que notre action, porte des fruits de charité.

Fraternellement, de tout coeur, je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne, sainte et heureuse année.

Madame Dominique Goudreau
Présidente générale

Délégation canadienne au Congrès de l'U.M.O.F.C.

Treize femmes canadiennes, dont six canadiennes-françaises, représentaient les associations féminines catholiques du Canada, au Congrès de l'U.M.O.F.C. (Union Mondiale des Organismes Féminins Catholiques). Ce Congrès a lieu tous les quatre ans. Il se tenait à Rome du 4 au 7 octobre 1967 et il était suivi d'un Conseil général auquel les déléguées officielles assistaient. Quarante-neuf pays avaient envoyé des déléguées officielles, qui représentaient des associations à buts diversifiés.

Mme Dominique Goudreault, présidente générale de l'A.F.E.A.S. est membre du Bureau international de l'U.M.O.F.C. et présidente du C.O.F.C.C. (Comité des Organismes Féminins Catholiques Canadiens). A ce titre, elle a travaillé activement à la préparation et à la bonne marche de ce congrès. Mme Donat Mayrand et moi-même étions les déléguées officielles de l'A.F.E.A.S.



De gauche à droite : Mme Marie-Thérèse Olivier et Mme Henri La Haye, du Mouvement des Femmes chrétiennes ; Mme Azilda Marchand, conseillère générale de l'A.F.E.A.S., Mlle Bellosillo, présidente générale de l'U.M.O.F.C., Mme Dominique Goudreault, présidente générale de l'A.F.E.A.S., Mme Yvonne Martin, régente d'Etat de l'Ordre des Filles d'Isabelle, Mme Donat Mayrand, de l'A.F.E.A.S.

THEME DU CONGRES :

Le Congrès d'octobre 1967 marque une date importante dans la vie de l'U.M.O.F.C. Cette institution fondée en 1910 doit se repenser sérieusement pour être fidèle à sa mission de toujours : Aider les femmes catholiques à réaliser leur vocation "humano-chrétienne" pour elles, pour leur famille, pour l'Eglise, pour la communauté des hommes. Comment un mouvement mondial, va-t-il se situer, avec réalisme et efficacité, dans le monde d'aujourd'hui, en rapide mutation ? Quelle est sa raison d'être dans la lumière de l'après-Concile, quelle peut être sa participation dynamique de présence de la femme à l'Eglise et au monde ? Le Congrès de Rome se propose d'être une réponse à ces questions, par le thème central suivant :

"DANS UN MONDE NOUVEAU ...

"LA FEMME CO-ARTISANE D'UNE HUMANITE NOUVELLE"

"Ce Congrès, placé sous le signe du **dialogue**, doit être pour nous l'occasion d'un échange qui doit nous enrichir, d'une mise en commun de nos manifestations culturelles, de nos mentalités, de nos coutumes, de nos expériences, à partir de notre vie concrète, à partir de nos différentes façons de vivre et de témoigner notre foi." (Mlle Bellosillo, présidente générale de l'U.M.O.F.C.)

En **carrefours** d'étude, les déléguées du monde féminin catholique, chercheront en petits groupes, durant deux jours, comment le Dialogue, dans un esprit oecuménique, peut répondre à ces préoccupations :

- Le dialogue en famille (comme épouse, comme mère).
- Le dialogue dans la vie sociale et civique (homme et femme).
- Le dialogue dans le peuple de Dieu (Rôle de la femme laïque dans l'Eglise).
- Le dialogue oecuménique (avec les autres religions).

LECON MAGISTRALE SUR LE DIALOGUE :

Pour aider les congressistes dans leurs réflexions et dans leur méthode de travail, des conférences et des carrefours démontrent en quoi le dialogue est une attitude humaine et chrétienne indispensable au développement de l'adulte ; en quoi le dialogue est nécessaire à la mission du Peuple de Dieu.

Le travail en carrefours (bi-lingues, inter-associations et internationaux) fournit l'occasion d'une illustration vivante de l'efficacité du dialogue, pour se connaître et s'enrichir mutuellement.

CONCLUSION :

Les conclusions du Congrès sont présentées lors de l'assemblée de clôture, présidée par le Cardinal Maurice Roy de Québec.

- 1 - Le carrefour "Famille" **souhaite** que l'U.M.O.F.C. place dans ses objectifs majeurs, l'éducation à tous les niveaux.
- 2 - Le carrefour "Dialogue dans la vie sociale et civique" **demande** :
 - a) Que l'U.M.O.F.C. puisse promouvoir une étude préparée par des spécialistes pour rechercher quel est le vrai visage de la femme et son rôle dans le monde.
 - b) Que l'U.M.O.F.C. entame un dialogue qui devrait devenir permanent, avec des organisations internationales catholiques des hommes.
- 3 - Le carrefour "Dialogue dans le Peuple de Dieu" **recommande** à l'U.M.O.F.C. à travers ses membres :
 - a) De porter le témoignage du Christ dans tous les dialogues où la vie moderne l'appelle à prendre part.
 - b) De prendre l'initiative de présenter à la hiérarchie, des suggestions constructives.
 - c) D'habituer les femmes à solliciter et à tenir leur place dans les Conseils de laïcité, les Commissions pastorales et d'Évangélisation, etc.
- 4 - Le carrefour "Dialogue oecuménique" **demande** aux organisations membres de l'U.M.O.F.C. :
De s'engager résolument dans une éducation oecuménique.

L'A.F.E.A.S. = MEMBRE DE L'U.M.O.F.C.

De précieux avantages découlent de notre affiliation à l'U.M.O.F.C. Une délégation s'impose, pour représenter et enrichir une association aussi importante que l'AFEAS, dans ses buts et dans son nombre de membres. Nous devons remercier nos dirigeantes : Mmes D. Goudreault et P. Laliberté, d'avoir affilié l'UCFR et les CED, maintenant l'AFEAS, à cet organisme international. Nous devons les féliciter pour leur clairvoyance et pour leur générosité.

"Nous savons qu'aujourd'hui l'isolement, les cercles fermés, non seulement ne favorisent pas la promotion et la participation, mais sont une cause de déformation progressive. Et ceci vaut autant pour les personnes que pour les groupements."

La collaboration, dans le monde entier, de l'homme et de la femme à part entière, est nécessaire pour bâtir et faire progresser la Famille, l'Église et la Société.

Mme Azilda Marchand

Déléguée de l'AFEAS au congrès de l'UMOF.C.

La Politique

et les Corps intermédiaires



Suggestion pour l'étude du mois :

La première partie comporte des questions et des réponses que vous pourrez lire ensemble. Puis, à l'aide des questions de la seconde partie, suscitez une discussion parmi les membres de votre cercle. Si vous trouvez que les questions sont trop nombreuses, libre à vous de choisir, pour l'étude, celles qui vous apparaissent prioritaires.

QU'EST-CE

QU'UNE

SOCIÉTÉ

DEMOCRATIQUE ?

QU'EST-CE

QUE

LA

PARTICIPATION ?

Première partie

Une société démocratique suppose des personnes libres, égales en dignité et qui ont un profond respect de leurs semblables. Elle suppose que les rapports qui s'établissent entre les individus ne sont pas des relations de paternalisme ou de tutelle, mais des relations d'égalité, de consultation, de participation aux responsabilités publiques. Elle suppose enfin des structures qui permettent la réalisation de cette participation aux responsabilités publiques.

Par participation, on entend ici toute part que le citoyen prend à la vie politique sous quelque forme que ce soit : le vote, la consultation, l'élaboration des décisions . . .



**EST-CE
UNE
OBLIGATION
DE
PARTICIPER
A LA
POLITIQUE ?**

Une vraie démocratie veut que tous ses membres participent aux décisions qui les concernent, qu'ils définissent le milieu où ils veulent vivre à tous les points de vue : religieux, culturel, social et économique.

**COMMENT
PARTICIPER
A LA
POLITIQUE ?**

Dans un milieu en pleine évolution comme le nôtre, à un moment où s'ébauchent à la fois tant de plans, de programmes et de réformes dans tous les secteurs et à tous les niveaux, la participation à la politique est une obligation morale. Il est indispensable à un moment comme celui-ci d'associer à cette tâche d'envergure toutes les compétences et toutes les bonnes volontés disponibles.

Dans l'Etat moderne, les corps intermédiaires sont devenus à toute fin pratique, les principaux et les plus sûrs moyens d'expression à la disposition des citoyens. Une voix isolée a très peu de chance d'être entendue. "L'action collective est la seule voie ouverte au citoyen pour faire entendre son opinion, exposer ses préoccupations et faire valoir ses intérêts." (1)

**QU'ENTENDONS-
NOUS
PAR
CORPS
INTERMEDIAIRES ?**

Ce sont des groupes intermédiaires (le mot le dit bien) entre l'Etat et l'individu. Groupes créés pour représenter et exprimer les besoins ou les aspirations des individus. Ils n'ont pas pour but de poursuivre et de défendre le bien général, mais les bien particuliers à un groupe, en tenant compte du bien commun.

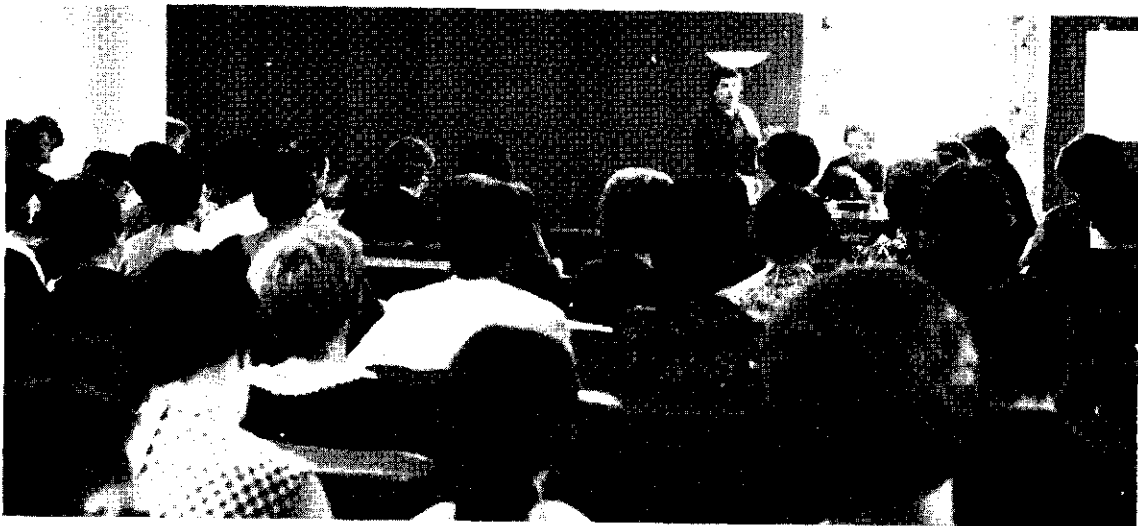
(1) Cité dans l'Etat et les corps intermédiaires, collection Semaines Sociales du Canada — 39e session, p. 14.

**QUELS
SONT
LES
CRITERES
DES
CORPS
INTERMEDIAIRES ?**

Deux facteurs caractérisent les corps intermédiaires selon Gérard Dion, ce sont :

L'autonomie : c'est-à-dire, la liberté d'action et d'attitude par rapport à l'Etat.

L'extériorité : Les corps intermédiaires, nous dit Gérard Dion, ne sont pas des organismes d'Etat. Pour garder leur qualité "d'intermédiaire", l'Etat ne doit pas les absorber ni les intégrer, autrement dit, ils doivent garder leur identité par rapport à l'Etat. Les organismes publics, nous dit-il, ne sont pas des corps intermédiaires.



L'A.F.E.A.S. aux Journées d'étude provinciales

**QUEL
EST LE
ROLE DES
CORPS
INTERMEDIAIRES ?**

Les corps intermédiaires, outre les services matériels qu'ils rendent à leurs membres, ont comme rôle de développer leur vie personnelle, i.e. de les éduquer à l'exercice de la liberté et aux responsabilités sociales. Les corps intermédiaires visent le bien de leurs membres.

QUELS

SONT

LES

ELEMENTS

DE

PUISSANCE

DES

CORPS

INTERMEDIAIRES ?

Il existe plusieurs éléments de puissance des corps intermédiaires, j'en mentionnerai trois :

1. Le nombre
2. La capacité financière
3. L'organisation

1. Le nombre :

Le nombre est à lui seul un facteur de puissance, il est beaucoup plus facile de faire des revendications auprès des autorités publiques et d'obtenir ce que l'on demande quand on parle au nom d'une grande partie de la population. Donc le nombre est pour les dirigeants de mouvements un atout essentiel. De plus, on peut parfois obtenir, gratuitement des membres, certains services qui sont nécessaires à la survie d'une association comme la nôtre.

2. La capacité financière :

Une association à but non lucratif comme la nôtre vit en principe des subsides qui lui sont apportés par les membres. Le nombre de membres, en ce cas, n'est pas nécessairement facteur de richesse à cause du taux très bas de la cotisation, et des nombreux services que l'on doit apporter, car plus les membres sont nombreux plus les dépenses sont élevées. Cependant, il arrive que l'Etat aide financièrement les groupes. Comme le dit Claude Ryan dans "L'Etat et les corps intermédiaires" il est normal que l'Etat fournisse une certaine assistance financière à des corps intermédiaires dont l'action justifie l'aide.

En résumé : si le nombre impressionne les autorités et frappe l'opinion publique, l'argent permet l'achat des instruments nécessaires, l'emploi de personnes pour faire le travail et permet aussi de faire des démarches variées.



3. L'organisation :

Les groupes qui ne parviennent pas à se donner un support administratif demeurent à l'état virtuel. Un mouvement qui possède une organisation bien conduite aboutit à rationaliser l'action de ses membres, lui assure la continuité et l'oriente dans des directions adéquates. La qualité des dirigeantes est un facteur considérable dans l'organisation, mais il ne faut pas oublier l'ampleur du réseau de relations qu'ils parviennent à constituer (milieux parlementaires, organes de formation de l'opinion publique, bureaux ministériels).

Deuxième partie

Croyez-vous que l'Etat consulte suffisamment les citoyens avant de prendre une décision ?

Croyez-vous qu'une société qui ne consulte pas ses membres brime leur initiative, étouffe leur sens des responsabilités, et en fait des gens passifs ?

Dans votre milieu, quel genre de consultation existe-t-il ?

Croyez-vous que la politique est une affaire d'homme ?

De quelle façon participez-vous à la politique ?

— par le vote

— par l'action lors d'une campagne électorale

- en vous informant sur la politique intérieure et extérieure de votre province et de votre pays.
- par des prises de positions, i.e. en faisant connaître publiquement votre avis, en engageant des discussions politiques, en essayant de convaincre votre entourage, en faisant signer des pétitions.
- par l'adhésion à des corps intermédiaires, à des syndicats...
- par l'action au sein des partis politiques.
- par l'action au sein de votre municipalité.
- par des dons financiers.

On note généralement une tendance à une apathie profonde à l'égard des choses de la vie publique. D'après vous à quoi tient cette faiblesse de participation à la politique ?

- à une mauvaise réputation de la politique, étalage de scandales, etc.
- aux risques qu'entraîne l'action politique
ex. : perte d'emploi
- à un sentiment d'impuissance en face de la politique
ex. : que peut faire l'opinion d'un individu parmi des milliers.

Quels seraient les meilleurs moyens de s'initier à la politique ?

- 1 — Des cours d'initiation à la politique dans les écoles pour

sensibiliser les jeunes à leurs responsabilités de citoyen futur.

- 2 — La lecture des journaux d'information
- 3 — L'adhésion à des groupes intermédiaires
- 4 — La participation active au sein de comités
- 5 — L'action au sein de partis politiques
- 6 — Participation à l'aménagement de la vie de votre localité

Il semble que la participation du citoyen à la politique augmente avec son indépendance économique-sociale et son niveau d'information. Qu'en pensez-vous ?

Connaissez-vous certains critères pour reconnaître les groupes intermédiaires ?

Connaissez-vous des mouvements qui se disent des corps intermédiaires et qui ne présentent pas ces critères ?

Que comptez-vous faire de plus pour augmenter votre participation à la chose publique ?

Monique Chamberland,
secrétaire générale.

REFERENCES :

"L'Etat et les corps intermédiaires"

dans la collection Semaine Sociale
du Canada, 39e session
Edition Bellarmin, Québec 1967.

"Les groupes de Pression"

Jean Meynaud
Collection "Que sais-je?" #933
Presses Universitaires de France
Paris 1962.

REFERENCES POUR LE MOIS DE FEVRIER :

"Les femmes mariées en emploi rémunéré"

Ministère du Travail
Division de la main d'oeuvre féminine
Ottawa 1958.

"La femme canadienne au travail"

Ministère du Travail
Division de la main d'oeuvre féminine
Ottawa 1958.

"La femme canadienne au travail"

Ministère du Travail
Division de la main d'oeuvre féminine
Ottawa 1957.

Vous pouvez vous procurer ces brochures en écrivant au :

Ministère du Travail
Division de la main d'oeuvre féminine
Ottawa.

La Famille

garde toujours son Importance



Lorsque nous rencontrons une personne qui joue un rôle important au milieu de ses semblables, par exemple, une femme remplie de dévouement dans notre association, une professionnelle imbue de l'idée de rendre service, un évêque rayonnant de bonté et de charité, nous pouvons invariablement nous dire que cette personne a eu de bons parents.

Par contre s'il nous arrive de côtoyer des gens mal adaptés, égoïstes, impitoyables et durs, nous pouvons souvent découvrir qu'ils ont développé leurs mauvaises tendances dans leur propre famille ou qu'ils n'ont pas reçu d'elle la formation qui les aurait aidés à faire honorablement leur chemin dans la vie et à manifester une plus grande sociabilité.

Aussi pouvons-nous dire que la famille est l'origine et le fondement de la société humaine. On y fait l'apprentissage du don généreux et gratuit des qualités du cœur qui font les vraies personnalités humaines et sociales. C'est pourquoi elle nous apparaît comme le premier champ d'apostolat et l'objet des préoccupations de tous ceux qui veulent

travailler à la bonne orientation de la société.

La Famille premier champ ouvert à l'Apostolat

S'il est vrai que tout chrétien, pour collaborer à la mission apostolique de l'Eglise doit se sentir responsable de témoigner sa foi auprès de ses semblables, *il devient tout à fait clair que cette obligation l'engage à s'intéresser d'abord au bien de ceux qui lui sont le plus proche : les membres de sa famille.* Les conjoints s'ils se conduisent en chrétiens dans leurs relations mutuelles comme dans l'exercice de leurs responsabilités d'éducation, pourront enrichir, de jour en jour, leur propre bonheur et réaliser en même temps celui de leurs enfants.



C'est pourquoi nous disons que le premier champ ouvert à l'apostolat du laïc, comme membre de l'Eglise, c'est bien la famille. Le décret sur "L'Apostolat des Laïcs" ne pouvait faire autrement que de nous le rappeler.

"Cette mission d'être la cellule première et vitale de la société, la famille elle-même l'a reçue de Dieu. Elle la remplira si par la piété de ses membres et la prière faite en commun Elle se présente comme un sanctuaire de l'Eglise à la maison ; si toute la famille s'insère dans le culte liturgique de l'Eglise ; si enfin elle pratique une hospitalité active et devient promotrice de la justice et de bon services à l'égard de tous les frères qui sont dans le besoin". (no 11).

La Famille et l'Apostolat

Personnel

Mais comment le chrétien peut-il répondre à ce devoir d'apostolat familial ? *Tout d'abord, à ce qu'il me semble, en s'efforçant d'être pour son conjoint et pour ses enfants un porteur de Dieu, un véritable éducateur de la foi.*

"Les époux chrétiens sont l'un pour l'autre, pour leurs enfants et les autres membres de leur famille les coopérateurs de la grâce et les témoins de la foi. Ils sont les premiers à transmettre la foi à leurs enfants et à en être auprès d'eux les éducateurs. Ils les forment par la parole et l'exemple à une vie chrétienne et apostolique ; ils les aident avec sagesse dans le choix de leur

vocation et favorisent de leur mieux une vocation sacrée s'ils la découvrent en eux".



La Famille et l'Apostolat Social

Cependant l'apostolat individuel ne nous apparaît pas suffisant. Il permettra certes à bon nombre de foyers d'accéder au bonheur et de réussir l'éducation humaine et chrétienne de leurs enfants. Mais il y a toutes les autres familles mal équilibrées, il y a toutes les théories fausses qui courent les chemins et peuvent contrecarrer les meilleurs efforts d'éducation, il y a tous les empiètements sur les droits et devoirs des parents que les systèmes scolaires les mieux intentionnés peuvent parfois se permettre, etc. etc.

Les parents chrétiens doivent avoir à coeur de se grouper pour

défendre "la dignité et l'autonomie de la famille. Ils doivent collaborer, eux et tous les fidèles, avec les hommes de bonne volonté pour que leurs droits (en matière d'éducation) soient parfaitement sauvegardés dans la législation civile: pour qu'il soit tenu compte, dans le gouvernement du pays, des exigences des familles concernant l'habitation, l'éducation des enfants, les conditions de travail, la sécurité sociale et les impôts..." (no 11)

L'A.F.E.A.S. et l'Apostolat Social

Notre association, l'A.F.E.A.S., bien que ce ne soit pas là son premier objectif, s'est toujours intéressée à la vitalité de nos familles. En cherchant à parfaire la formation personnelle et sociale de ses membres, elle concourt à les rendre plus aptes à réaliser la bonne entente a-

vec les époux et à mieux assurer la bonne éducation de leurs enfants.

Par des études appropriées, elle amène les femmes de nos milieux à réfléchir sur leurs responsabilités conjugales et maternelles elle les entraîne à s'acquitter de ces mêmes responsabilités en se servant des moyens psychologiques les mieux adaptés à notre époque et en tenant compte des principes chrétiens les plus solides. *Elle est donc très précieuse pour favoriser une meilleure prise de conscience du devoir d'apostolat qui revient à toute maman au sein de son foyer.*

De plus l'A.F.E.A.S. dans son action sociale ne peut négliger tout le travail d'ensemble qui est absolument nécessaire pour que soient



A une session d'étude de l'A.F.E.A.S., il y a place pour la discussion en équipe et pour la détente.

garantis dans notre société les droits et devoirs de la famille. C'est pourquoi chaque année, elle adresse à certains ministères gouvernementaux tels que ceux de la famille et de l'éducation, les remarques et revendications qui lui semblent correspondre aux vrais besoins de nos foyers. Tout ce travail elle l'accomplit selon les vues humaines et sociales qui répondent le mieux aux

aspirations de ses membres.

A chacune donc de prendre conscience de la valeur de son association et de lui apporter toute sa collaboration personnelle pour que, grâce à l'action sociale de l'A.F.E.A.S., nos foyers canadiens puissent être de plus en plus des écoles de bonheur et de bonne préparation à l'avenir.

G.-E. Phaneuf, ptre.
aumonier général.

Documentation :

Décret "De Apostolatu laïcorum", chap. III, no 11
Vatican II, Les Seize documents Conciliaires,
Edition Fides, Montréal et Paris.

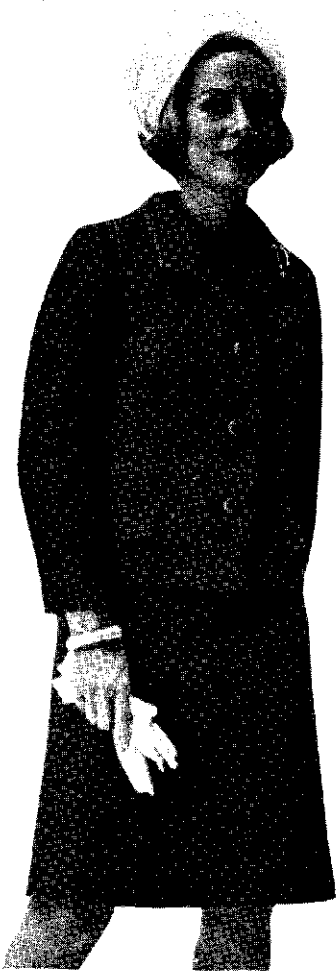
- NOMINATIONS -

Monsieur l'abbé Alfred Lessard, curé de St-Denis de Brompton, comté de Richmond, a été récemment désigné par S. Exc. Mgr Georges Cabana, comme aumônier de la Fédération de Sherbrooke.

Mme Claudette Neveu a succédé à Mme Georges Desautels, comme présidente de la Fédération de St-Hyacinthe, celle-ci ayant été élue à l'Exécutif provincial lors du congrès général, en août dernier. Madame Arthur Borduas remplace Madame Neveu comme vice-présidente diocésaine.

Nous les félicitons et leur offrons nos meilleurs vœux de succès.

Quelle Éléance!



“Quelle femme pratique se cache sous cette éléance !” Eh oui ! mesdames, c’est le compliment que plusieurs vous tourneront lorsque vous porterez une jolie robe deux-pièces.

La jeune secrétaire, la femme d’affaires et la mère de famille reconnaissent ce vêtement comme indispensable. La robe et la jaquette sont pratiques par les journées fraîches ; de modèle simple, elle se porte au bureau, aux réunions . . . La robe seule, à laquelle on ajoute un rang de perles, une broche, un fichu, vous dépannera lors d’une soirée. Enfin, la voyageuse qui n’aime pas encombrer ses malles l’adoptera.

Choix du tissu

Aux beaux jours du printemps, je la vois taillée dans un crêpe de laine, un fin lainage, un tweed à texture non serrée, un soie shantung, une toile . . . Les silhouettes menues ou fortes préféreront les textures unies aux quadrillés, imprimés ou textures à poil. Quant à la couleur, référez aux couleurs de base de votre garde-robe, à la teinte de vos yeux et de vos cheveux. Enfin, les cahiers de patrons présentent des modèles avantageux pour toutes les silhouettes.

Préparation du tissu

Avant de tailler les pièces du vêtement, il est bien important de faire disparaître le pli marchand et les faux plis. Repassez soigneusement à l’envers. Lavez la doublure, repassez-la. Ainsi, le tissu de la robe et la doublure conserveront la même tension.

Voyez à ce que les fils de la trame soient à angle droit avec la lisière. S’il sont étirés en diagonale, redressez-les en tirant le tissu dans le sens opposé.

Etendez le tissu sur une grande surface unie. Selon le graphique de la feuille explicative du patron, pliez le tissu double, l'endroit à l'intérieur ou couchez l'envers du tissu sur la table s'il doit être simple.

Le patron demande quelques modifications à cause d'un dos rond, d'une poitrine forte, d'un bras mince ou d'une taille courte ? Consultez le manuel de couture Butterick, la Terre de Chez-Nous du 16 novembre 1966 — Technique de la couture. A l'assemblée mensuelle, pourquoi ne demandez-vous pas les services d'un professeur de couture ou d'une couturière pour expliquer ces points, base d'une confection réussie.

Montage de la robe

Les pièces de la robe et de la doublure sont taillées. Placez-les envers contre envers et épinglez-les en ayant soin de repousser le surplus vers les côtés.

Autour de chacune des pièces, soit à $\frac{3}{4}$ " du bord, faites un point bague de $1\frac{1}{4}$ " de long. Répétez ce point au centre.

Déterminez la ligne du buste et des hanches par un faufil.

Placez de nouveau le patron sur le tissu et la doublure réunis pour marquer les points de repère. Trois méthodes sont acceptées :

- le marquage à la craie tailleur, travail rapide sur un patron à perforation.
- le marquage au papier carbonné de couturière avec roulette à tracer.
- le marquage au point de bâti ou tailleur.

Faufilez soigneusement en respectant les largeurs de couture afin de faciliter l'essayage.

Finition et ourlet

Les coutures des côtés et des épaules seront égalisées et surfilées. Celles de l'entournure de la manche seront finies au point "grébiche".

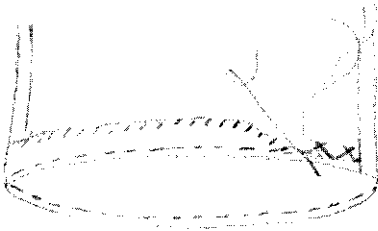


Accordez une grande attention à la pose et à la finition de la parementure de l'encolure et de l'entournure du bras si la robe est sans manches.

Tout d'abord, placez la pièce taillée dans la triplure, coton fin destiné à cet effet, sur l'envers de la parementure et assemblez celle du dos à celle du devant. Pressez les coutures. Pliez le bord extérieur à $\frac{1}{4}$ " et piquez près du bord. Placez la parementure à l'encolure ou à l'entournure, endroit contre endroit et piquez à la machine. Pressez. "Coupez le bord de la couture de la robe à $\frac{1}{4}$ " et celle du parement à $\frac{1}{8}$ ". Crantez le supplément de la couture à tous les $\frac{1}{2}$ " et pressez-la. Pour renforcer la couture et le parement, cousez ce dernier sur la couture (donc à l'endroit), à environ $\frac{1}{16}$ " de la première couture".

Quant à l'ourlet de la jupe et de la manche, le procédé est le même puisque les deux sont doublées.

L'ourlet de la jupe sera plié à $2\frac{1}{2}$ " environ. Faufilez près de la pliure et surfilez le bord. Pliez au centre en ramenant le bord à l'égalité de la pliure. Exécutez un point mode en ayant soin de piquer les deux épaisseurs (dessus et doublure) de l'ourlet et seulement la doublure sur le vêtement. Cette opération terminée, exécutez un point mode à $\frac{1}{4}$ " du bord; cette fois-ci piquez seulement la doublure. Pressez.



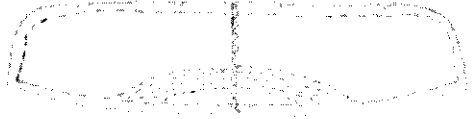
Comme la pose de la fermeture éclair fut expliquée dans la revue de l'AFEAS, février 1966, arrêtons-nous à la confection de la jaquette.

Montage de la jaquette

- Taillez les pièces de la jaquette sur le tissu choisi et marquez les points de repère.
 - Taillez la doublure et marquez les points de repère.
 - Taillez les entoilages. Si le tissu de la jaquette est léger, l'entoilage sera léger. Si le tissu est lourd, une toile de crin sera utilisée.
- Faites les boutonnières françaises avant de coudre l'entoilage.

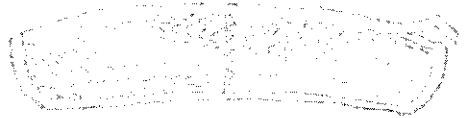
— Cousez et pressez les pinces ; faufilez l'entoilage du devant et du col.

Dans les tissus légers, l'entoilage sera piqué dans la couture et égalisé près de la couture. Au lieu de faire des points de la ligne de brisure du col à l'encolure, vous pouvez utiliser plusieurs rangs de piqûres en employant un point plus long que la longueur moyenne. Ceci ajoute de la fermeté et donne du corps au col.



Dans les tissus lourds et les modèles tailleurs, déterminez la ligne de brisure des revers en partant de l'encolure au bouton du haut.

Pour le col, posez l'entoilage sur l'envers du dessous du col. épinglez du centre vers les bouts. Essayez le col autour du cou et déterminez la ligne de brisure.



— Assemblez les pièces du dos et du devant, ainsi que la manche. Pressez.

— Repliez l'ourlet de la manche et du bas de la jaquette sur l'entoilage. Epinglez, faufilez et cousez au point mode.

— Assemblez et pressez les pièces de la doublure. Réunissez-la à la jaquette par une couture à la machine ou à la main au point coulé.

Le secret de la réussite ? Travailler dans le calme . . . Exécuter le travail, étape par étape, tel que suggéré sur la feuille explicative du patron . . . Presser au fur et à mesure. Ces trois points sont bien importants puisque votre robe deux pièces sera présentée à l'exposition, et surtout, vous aurez le plaisir de la porter plusieurs saisons.

Démonstration à l'assemblée mensuelle

- 1 - Carton illustrant des modèles de robe deux-pièces pour des personnes d'âge différent. Consultez revues de mode, feuillets de patrons gratuits, catalogue.
- 2 - Comment modifier un patron si ce ne fut pas fait l'an dernier.
- 3 - Confection de la boutonnrière française et de l'ourlet.
- 4 - Comment entoiler le col et les revers.

Documentation :

Nouveau manuel de couture Butterick

La confection tailleur - no 118
brochure Singer)

La confection des cols - no 110
brochure Singer)

Huguette Chagnon



Tél. : 537-0477

L'ARTISANAT DE LA MAURICIE

Fils à tisser : Dominion Textile Tex-Made
Laine - Métallique - Lin - Polyon : 3 brins
Jersey et lisières de toutes sortes

*Mme Ph. Laliberté,
propriétaire*

**33, des Cèdres
Shawinigan, Qué.**

COMMUNICATION



Les pages centrales de la Revue, "section Education" qui étaient réservées aux présidentes et responsables des comités (éducation et art ménager), seront désormais remplacées par des pages additionnelles à l'intention de tous les membres. Les textes seront plus élaborés et mieux expliqués, de sorte que les études et les démonstrations à la réunion mensuelle seront rendues beaucoup plus faciles.



Les membres qui renouvellent leur abonnement à la revue sont priés de mentionner le même prénom qui est inscrit sur leur revue et sur la liste des cotisations.

Cette remarque s'adresse particulièrement à celles qui avaient l'habitude de s'abonner en mentionnant le prénom de leur mari, ex : Mme Pierre XX, et qui changent pour inscrire leur prénom, ex : Mme Jeanne XX. Cette recommandation est faite dans le but d'éviter toute erreur dans l'expédition de la revue.



la responsable.

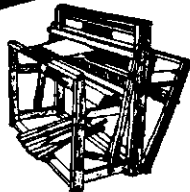
DÉCOREZ VOTRE FOYER EN Y FAISANT RESSORTIR TOUTE VOTRE PERSONNALITÉ. TISSEZ VOUS MÊME VOS TENTURES, TAPIS, NAPPERONS, RECouvreMENT DE MEUBLE, COUVERTURES, VÊTEMENT, ETC... Ceci VOUS EST RENDU FACILE, GRÂCE A UN BON MÉTIER LECLERC :

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE
GRATUIT

Nilus
Leclerc INCL.
LISLETVILLE QUE.
SANS CORDE.

SÉRIE "Nilus" À LAMES INDÉPENDANTES

IL VOUS FASCINERA.



— Sommaire —

Souhaits	2
<i>Mme Dominique Goudreau</i>	
Délégation canadienne au congrès de l'U.M.O.F.C.	3-4-5
<i>Mme Azilda Marchand</i>	
La politique et les corps intermédiaires	6 à 13
<i>Monique Chamberland</i>	
La famille garde toujours son importance	14 à 17
<i>Geo.-Etienne Phaneuf, prtre</i>	
Nominations	17
Quelle élégance!	18 à 22
<i>Huguette Chagnon</i>	
Communication	23

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

**515, Viger,
Montréal (24)**

Téléphone : 845-5070

Prix de l'abonnement : \$1.00 par année

Lo ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.